

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

25-F-0701

25-DD-0995	ILLIES - Lieudit Ferme de l'Ecuelle - Lille Métropole Habitat - Délégation du droit de préemption urbain
25-DD-1006	VILLENEUVE D'ASCQ - 22 bis rue du Général Leclerc - Habitat du Nord - Délégation du droit de préemption urbain

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.